



Plan

Local

d'Urbanisme

Rognonas

5.a. Zonage

Elaboration du PLU prescrite le 06 novembre 2014
PLU arrêté le 21 septembre 2017
PLU approuvé le 6 juin 2018





Légende :

UA

Nom de zone

2B

Emplacements réservés

Numéro d'ER

A11

Alignements d'arbres à protéger

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Continuités rurales à protéger

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Espaces naturels particuliers

(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

B6

Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger

(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

B4

Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger

(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

Espaces Boisés Classés

Linéaires le long desquels une majoration des hauteurs est permise (maximum 12 mètres)

Servitudes de mixité sociale :

au titre du L.151-41 4°

au titre du L.151-15

Périmètre de protection

(au titre de l'article R.151-34 1° du code de l'urbanisme)

O.A

Périmètre d'Orientation d'Aménagement

Ripisylves à préserver

(au titre de l'article R.151-23 du code de l'urbanisme)

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Largeur	Superficie ou emprise
1	Déviation RN 570 et ouvrages annexes à créer	Etat	40 m	35 070 m²
2	Liaison routière Est-Ouest au Sud d'Avignon et ouvrages annexes à créer	Etat		380 996 m²
3	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune		2 145 m²
4	Extension du cimetière	Commune		1 952 m²
5	Réalisation d'un bassin de rétention	Commune		1 170 m²
6	Création d'un bassin de rétention	Commune		3 034 m²
7	Sécurisation de l'intersection entre l'avenue de Latrre de Tassigny et la rue Georges Sand	Commune		226 m²
8	Voie à créer (réalisée en partie)	Commune	12m	1 651 m²
9 a	Création d'un chemin piéton	Commune	2m	61 m²
9 b	Création d'un espace vert entre la crèche et la rue J.Roumanille	Commune		1 905 m²
10	Aménagement d'une voie entre l'Avenue du Maréchal de Latrre de Tassigny et le parking au Sud de la crèche	Commune	5 m	399 m²
11	Création d'un cheminement doux piéton Impasse Marius Berthaud	Commune	2 m	93 m²
12	Création d'un cheminement doux	Commune	3 m	249 m²
13	Voie à créer avec placette	Commune	8 m	217 m²
14	Création d'un chemin piéton	Commune	2 m	125 m²
15	Aménagement de gestion des eaux et aménagement légers de loisirs	Commune		16 265 m²
16	Elargissement de la draille de Bastian et création d'une aire de retournement	Commune	8 m	3 102 m²
17	Création d'un parking	Commune		1 807 m²
18	Création d'un parking	Commune		1 295 m²
19	Extension crèche	Commune		780 m²
20	Aménagement d'un bassin de rétention	Commune		2976 m²
21	Création parking	Commune		671 m²
22	Création d'un chemin piéton	Commune	3m	87 m²
23	Voie à créer avec carrefours	Commune	4m	703 m²
24	Voie à créer avec carrefours	Commune	8m	1 113 m²
25	Aménagement d'une piste cyclable	Département		2 175 m²
26	Aménagement d'une piste cyclable	Commune	3 m	4 016 m²
27	Aménagement cheminement doux	Commune	4m	615 m²
28	Aménagement Avenue Général de Gaulle	Commune		1 319 m²
29	Aménagement d'une piste cyclable	Département		3 675 m²
30	Aménagement d'une piste cyclable	Commune	3 m	1 586 m²
31	Aménagement carrefour RD570n/Petit Chemin d'Arles	Commune		271 m²
32	Création d'un équipement	Commune		1 293 m²
33	Extension du cimetière	Commune		5 220 m²
34	Création d'une aire de stationnement	Commune		2 359 m²

0 500 1000 m